

Objectif
2020



MESURER LE DEVELOPPEMENT D 'UN TERRITOIRE :

**Les indicateurs de développement humain,
outils pour les politiques régionales
et le débat public.**

*Pierre-Jean LORENS
Directeur de la Prospective, du Plan et de l 'Évaluation
Conseil Régional Nord - Pas de Calais*

17 Novembre 2006
PEKEA - Clubs des Gouvernements Locaux
Rennes



1

SOMMAIRE

- Les indicateurs, de quoi parle-t-on ?
- Pourquoi de nouveaux indicateurs de développement ?
- L 'initiative « Indicateurs 21 » du Conseil Régional Nord - Pas de Calais
- Quels usages en attendre ou provoquer ?

2

Les indicateurs de quoi parle -t-on ?

Quelques définitions sensibles :

- ◆ « Un indicateur simplifie, pour les rendre quantifiables, des phénomènes complexes, de sorte que la communication soit possible et la planification facilitée » (Albert Adriaanse - environmental indicators - 1995 World Ressources Institute).
- ◆ « Mesure dont les valeurs fournissent une indication incomplète mais utile sur un phénomène dont on cherche à apprécier l'évolution » (Conseil Scientifique de l'Evaluation, Petit guide de l'évaluation des politiques publiques, La Documentation Française - 1996)

3

- ◆ « Un indicateur est une représentation chiffrée permettant de connaître l'évolution d'une variable clé pour la gestion d'une organisation ; il n'a donc de signification que par référence à un contexte donné, ce qui limite toute importation d'indicateurs « prêts à l'emploi » (MP Conseil).

4

Une lecture de ces définitions aux origines et aux usages différents fait ressortir quatre points :

- ◆ Le triptyque : phénomènes complexes, quantification, simplification ;
- ◆ La prise en compte du contexte ;
- ◆ La communication ;
- ◆ Le guide pour l'action ;

La question des indicateurs est donc :

- ◆ Complexe ;
- ◆ Tout sauf une question uniquement scientifique ou technique ;
- ◆ Utile pour réinterroger les notions de richesse et de progrès ;
- ◆ Au cœur du débat public sur le développement et ses finalités.

5

Pourquoi de nouveaux indicateurs de développement

On peut identifier sept principaux besoins :

- ◆ Un indicateur domine dans les débats sur le développement l'emploi, le progrès : le P.I.B
- ◆ Le P.I.B. est l'indicateur clé dans les comparaisons entre les pays et les régions.
- ◆ Étant la clé des comparaisons, il est, par exemple, la clé de l'attribution des aides européennes au titre des politiques de cohésion.
- ◆ Les critères économiques dominent donc dans les débats et modalités de « jugement » sur le progrès et le bien-être des populations.

6

- ◆ Le P.I.B. « thermomètre qui rend malade » (P.VIVERET)
- ◆ Le besoin de repères et d'indicateurs existe concernant les principales dimensions du développement durable d'une région.
- ◆ Ce besoin est d'autant plus criant que de nouveaux enjeux et de nouvelles valeurs domineront les débats et l'action publique dans les trente prochaines années.

7

L 'initiative « Indicateurs 21 »

L 'initiative « Indicateurs 21 » trouve son origine dans deux grands chantiers :

- 1 - Les travaux du SRADT qui ont conduit à l'élaboration d'un projet régional mobilisateur à 10 ans pour le Nord - Pas de Calais qui sera adopté en Novembre 2006.
- 2 - L 'agenda 21 régional, publié en mai 2003 et adopté en séance plénière en janvier 2004.

8

3 - La réalisation d'une étude portant sur « la mise en réseau des observatoires se préoccupant de la problématique du développement durable », inscrite dans la stratégie régionale de développement durable de 2000 (février 2003).

Elle est lancée officiellement lors des deuxièmes assises nationales du développement durable à Lille en juin 2003.

9

L 'initiative « Indicateurs 21 »

L 'initiative « Indicateurs 21 » vise à développer deux types d 'indicateurs :

- ◆ Des indicateurs globaux (synthétiques) de développement humain durable
- ◆ Des indicateurs spécifiques en nombre limité.

10

Des indicateurs spécifiques

Dimension exploratoire, car appelant à une « gouvernance » de l'observation régionale en cours.

Ici ce n'est pas la rareté qui est à gérer mais la profusion qui nécessite un tri sous peine de perte de sens.

Cette dimension renvoie à une vision des indicateurs plus connue et plus appliquée.

Ex : couple d'indicateurs de résultats/indicateurs de développement durable.

11

Des indicateurs globaux

L'empreinte écologique :

- ◆ Mesure de la pression qu'exerce l'homme sur la nature.
- ◆ Évalue la surface protectrice nécessaire à une population pour répondre à sa consommation de ressources et à ses besoins d'absorption de déchets.
- ◆ Cette surface est comparée à celle réellement disponible pour répondre aux besoins de cette même population.

Les indicateurs de développement humain (PNUD) :

Ce sont des indicateurs nationaux mesurant des inégalités de développement entre pays adaptés aux pays de l'OCDE. Ils n'avaient jamais été calculés au niveau d'une région.

12

- 
- ◆ Indicateur de développement humain (IDH)
 - ◆ Indicateur de pauvreté (IPH)
 - ◆ Indicateur de participation des femmes à la vie politique et économique

13



La « régionalisation » du BIP 40 : baromètre des inégalités et de la pauvreté.

- ◆ Le BIP 40 est un indice agrégé cherchant à mettre en avant les questions de pauvreté et d'inégalités.
- ◆ Il prend en compte des séries de statistiques concernant des thèmes variés : éducation, justice, logement, revenus, santé, travail et emploi.
- ◆ Une soixantaine de variables.

14

L 'initiative « Indicateurs 21 »

Concernant les indicateurs globaux trois approches ont été définies :

- ◆ « Appliquée » à propos du calcul de l'empreinte écologique :
 - Une méthode et un bureau d'études - 2003 - Empreinte écologique SARL.

- ◆ « Exploratoire » à propos des indicateurs de développement humain :
 - Une approche partenariale et croisée entre deux régions Nord- Pas de Calais et Jean GADREY - Université de Lille 1 ; Michel LAFFUT, Christine RUYTERS - IWEPS Wallonie.

15

- ◆ « Exploratoire » à propos du BIP 40 :
 - Une approche menée par l'Université des Sciences et Technologies de Lille et son laboratoire le CLERSE piloté par Florence Jany-Catrice

16

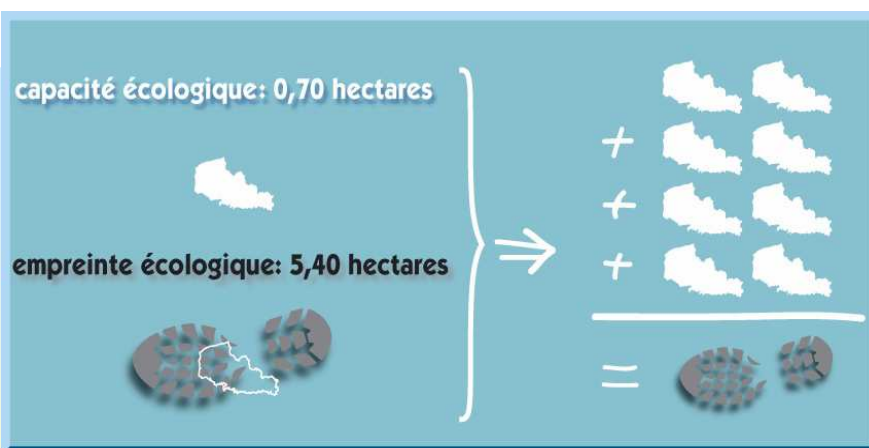
L 'initiative « Indicateurs 21 »

État d 'avancement :

- ◆ L 'empreinte écologique de la région a été calculée pour 2003.
Elle est de 5,40 hectares globaux par personne et par an.
Elle est un peu supérieure à celle de la France et nettement supérieure au seuil de durabilité écologique mondial qui est de 1,9 hectares par habitant.

Les travaux relatifs au calcul rétrospectif de l 'empreinte depuis 1981 devraient commencer au premier semestre 2007.

17



La capacité écologique du territoire Nord - Pas de Calais étant de 0,7 hectares globaux, il faudrait 7,75 territoires identiques pour répondre aux besoins actuels des habitants de la région qui s 'élèvent à 5,40 hectares globaux.

18

L 'initiative « indicateurs 21 »

- ◆ Les indicateurs de développement humain calculés pour la période 1981 - 2003.

Une approche partenariale et croisée entre deux régions Nord-Pas de calais et Jean GADREY - Université de Lille 1 ; Michel LAFFUT, Christine RUYTERS - IWEPS Wallonie.

Au terme de l 'exercice (deux années de travail) on peut retenir avec les auteurs cinq points principaux :

- Le calcul des indicateurs à l 'échelle d 'une région est possible, même s 'il révèle les manques des statistiques régionales.
- Le calcul sur la durée envisagée est problématique sauf pour l 'I.D.H.

19

- L 'exercice exploratoire a livré quelques clarifications nécessaires pour la poursuite du débat public et de la recherche scientifique dans ces domaines.
- La coopération interrégionale a été une plus value.
- La nécessité de bien identifier ce que nous voulons et souhaitons connaître et de mettre en place les moyens de les mesurer.

20

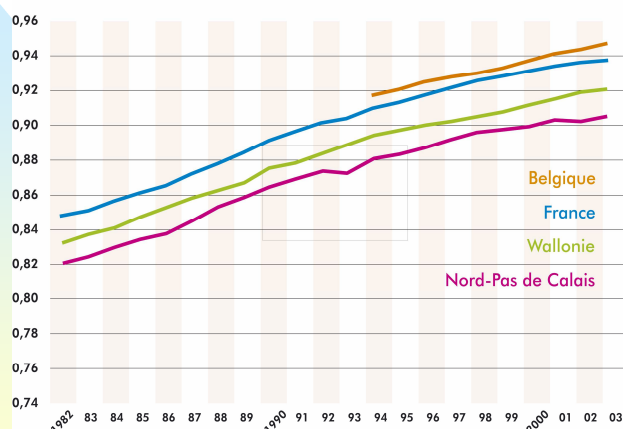
Précisions sur l'indicateur de développement humain (I.D.H)

Il est composé de :

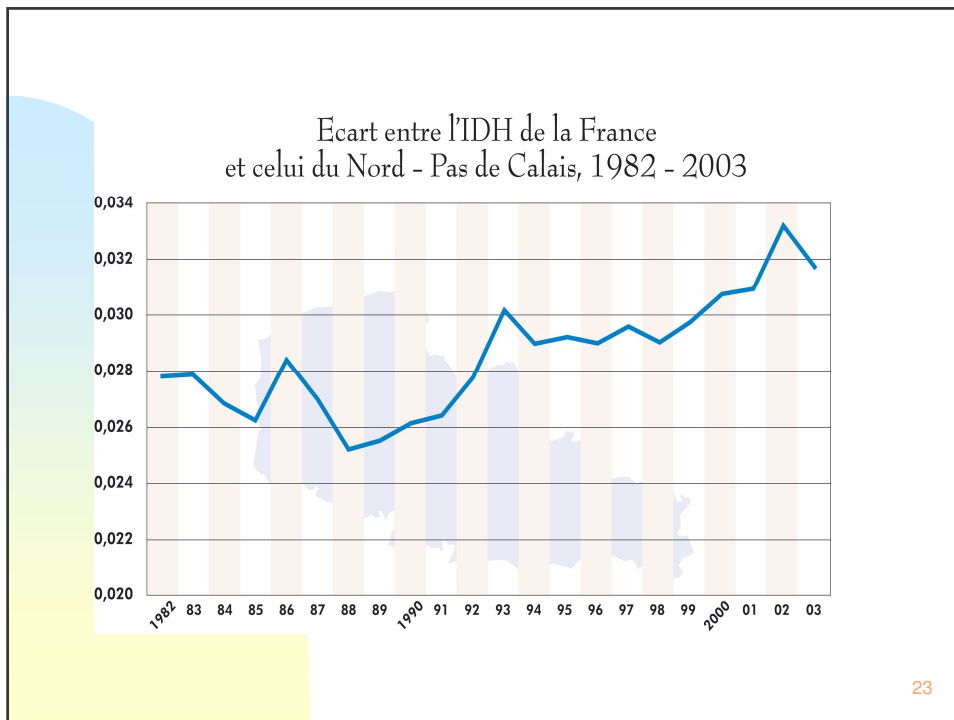
- ◆ De l'espérance de vie à la naissance.
- ◆ Du niveau d'instruction mesuré par le taux de scolarisation et le taux d'alphabétisation.
- ◆ Du P.I.B. réel (c'est-à-dire corrigé de l'inflation) par habitant, calculé en parité de pouvoir d'achat (c'est-à-dire en montant assurant le même pouvoir d'achat dans tous les pays). Il se présente comme un nombre sans unité compris entre 0 et 1. Plus l'I.D.H. se rapproche de 1, plus le niveau de développement du pays ou de la région est élevé.

21

IDH 1982 - 2003
Belgique, France, Wallonie, Nord-Pas de Calais



22



◆ La régionalisation du BIP 40

Un bilan sur les variables et leur disponibilité régionale est en cours.

Les résultats seront connue en décembre 2006.

24

Quels usages en attendre ou provoquer?

L'ensemble des parties prenantes de cet exercice formule aujourd'hui six propositions :

- ◆ L'initiative se trouve dans le « camp » des pouvoirs locaux. Ces derniers étant sur ces questions plus actifs et plus ouverts aux questionnements en terme de développement durable. Le P.N.U.D. étant à cet égard une exception intéressante.
- ◆ Ces outils doivent et peuvent constituer des instruments de pilotages des stratégies publiques de développement (A21, contrats, schémas ...)

25

- ◆ Ces indicateurs doivent constituer des supports de débats publics sur le « sens » du développement, dans le cas de « Forums hybrides » (Michel CALLON, Pierre LASCOURMES) ou de « conférences citoyennes ».
- ◆ L'ensemble de ces points devant s'appuyer sur un effort de reconnaissance et de médiatisation auprès du grand public.
- ◆ Compléter cette approche par d'autres indicateurs, comme celui de mesure des « inégalités et de la pauvreté » (BIP 40).
- ◆ Diffuser la culture et la pratique des indicateurs globaux à des échelles infra-régionales

o o o
o

26

Bibliographie sommaire

- ◆ Atlas Régional Nord-Pas de Calais du Développement Durable, Préface de VIVERET Patrick, Direction de la Prospective, du Plan et de l'Evaluation (2003), l'Aube-Nord
- ◆ Etudes Prospectives Régionales n°8, Direction de la Prospective, du Plan et de l'Evaluation (2004), Le Développement Durable en question : l'Evaluation des politiques régionales : l'initiative « Indicateurs 21 », enseignement et perspectives.
- ◆ Etudes Prospectives Régionales n° 10, Direction de la Prospective, du Plan et de l'Evaluation (2006). Des indicateurs régionaux de développement humain dans le Nord-Pas de Calais et la Wallonie. Initiative « Indicateurs 21 ». GADREY Jean ; LAFFUT Michel ; RUYTERS Christine.

27

- ◆ GADREY Jean ; JANY - CATRICE Florence (2005) - Les nouveaux indicateurs de richesse - La Découverte.
- ◆ VIVERET Patrick (2005) - Reconsidérer la richesse - Les rencontres du Nouveau Siècle - l'Aube Nord.
- ◆ Contacts : pj.lorens@cr-npdc.fr

28